



REPLACEMENT PERMUTEO / RPL SUR UN CONGE SUITE...



Notre tract lié à PERMUTEO a semble-t-il, produit plus d'interrogations que de réponses.

Devant la complexité d'Octime, nous nous étions fixés comme objectif de clarifier l'impact généré par une mission PERMUTEO sur un congé (CA-RTT-FR-HS-RC) « HB » ?

Pour simplifier la chose, deux options sont proposées...

Le paiement :

En cas de souhait de paiement, à l'issue du processus, le compteur congés annuels sera diminué d'un jour (de 25 CA à 24 CA).

En contrepartie, sa valeur d'une durée de 7 heures (agent à 100 %) viendra tout naturellement augmenter le compteur d'heures de l'agent.

La compensation en heures :

A l'inverse en cas de récupération, le compteur d'heures de l'agent sera augmenté de la durée de remplacement majorée de 50 % et le compteur des congés annuels rétabli à 25 CA.